

Décision

Générale

colonial

Décision n° 359 décision n° 359 du 6 avril 1948

n° 359

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 avril 1948

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1948

Date du numéro
30 avril 1948

TEXTE INTÉGRAL

Une réquisition de passage en 3e classe pour Le Marseille est accordée au secrétaire contractuel Rabetokotany (Laurent) (assimilation 4° catégorie). Les frais du voyage sont à la charge du budget local. Conformément aux dispositions de l'article 1er du 2e avenant au contrat susvisé, M. Rabetokotany percevra avant son départ une indemnité égale à un mois et demi de rémunération mensuelle.